



PROCES-VERBAL

ASSEMBLEE GENERALE 2020

ASL Suberaie Varoise - 25 juin 2021 à Cogolin



Mme Valentin, qui accueille cette année l'Assemblée Générale au Château des Garcinières à Cogolin, souhaite la bienvenue à tous les participants. Son père, M. Louis Valentin, fut l'un des membres fondateurs de l'ASL Suberaie Varoise en 1991. En sa mémoire, elle est heureuse de nous recevoir.

Elle invite toutes les personnes qui le souhaitent à participer à une visite guidée de la propriété en fin de la réunion ainsi qu'à déguster le vin du domaine.

Le Président Claude Audibert remercie chaleureusement Mme Valentin pour son accueil au Château des Garcinières.

Il rappelle que l'assemblée est réunie ce jour suite à une 2ème convocation. Compte tenu de la crise sanitaire, l'Assemblée Générale du 15 juin 2021 au Luc ne pouvant obtenir le quorum, une deuxième invitation a été envoyée afin qu'une deuxième Assemblée se tienne après un délai de 10 jours, conformément aux statuts de l'ASL.

La feuille d'émargement fait apparaître 186 voix délibératives d'adhérents présents ou représentés sur un total de 431, soit 43 % des voix. Il s'agit de la 2ème Assemblée Générale, et quel que soit le nombre de personnes présentes ou représentées, elle peut donc délibérer valablement (article 13 des statuts de l'ASL SV).

M. Audibert déclare l'Assemblée Générale 2020 ouverte.

L'ordre du jour est le suivant :

Assemblée générale statutaire (démarrage 14h)

1. Accueil et rapport moral 2020 du Président,
2. Rapport du Conseil Syndical sur les opérations réalisées pendant l'exercice 2020,
3. Rapports financiers 2020 par M. Coron, Expert-comptable et rapports de la Commissaire aux comptes Mme Oundjian,
4. Exercice 2021 : programme des travaux prévus et budget prévisionnel,

Présentations techniques et discussion

5. Immersion sonore dans la biodiversité de la Plaine des Maures, co-animé par Catherine Fournil et Dominique Guicheteau, directeur scientifique de la Réserve Nationale Naturelle de la Plaine des Maures,
6. Certification de gestion durable PEFC, avec Marie De Guisa, animatrice de PEFC PACA

1. Rapport moral 2020 du Président- Claude Audibert

Un exercice compliqué !

L'équipe de l'ASL a fait preuve d'une grande détermination face aux contraintes liées à l'épidémie de Covid.

Lors du premier confinement, dans l'urgence d'un début de semaine anxiogène, Annie, Gisela, et Chloé ont démenagé les ordinateurs et démarré le télétravail sans cessation de l'activité – Bravo !

Certes, tout était plus compliqué mais nous avons découvert les joies des réunions « zoom » folkloriques au début, très utiles pour la cohésion du groupe et la poursuite de la vie syndicale de l'ASL.

Sur le terrain, avec une main d'œuvre étrangère absente, le volume de liège a avoisiné les 90 tonnes- un retrait raisonnable vu le contexte.

Je vous recommande un article sur le site - Marcelle Média- concernant le liège. Le titre : « Le liège de Provence reprend de l'épaisseur ».

Je remercie vivement notre vice-président Bernard Pichaud ainsi que Catherine Fournil et Georges Franco pour avoir assuré l'intérim avec brio lors de mon absence un peu prolongée.

Je remercie également Christian Mercier, Président de Fransylva 83 ainsi que Katia Lagarde pour le rapprochement bénéfique qui s'opère avec le Syndicat des Propriétaires sylviculteurs du Var.

Je n'oublie pas Philippe Villard, un artiste vivant au cœur des Maures d'où il tire le liège qui compose une partie de ses œuvres récompensées à plusieurs reprises.

C'est aussi un utilisateur de ces machines d'avenir Coveless – il nous fait un retour bien utile sur la capacité à moderniser les levées de liège.

Je ne vous assommerai pas de chiffres ni de l'énoncé de toutes les actions qui sont menées avec les partenaires ici présents.

Vous verrez dans les présentations qui vont suivre que la préparation du futur est au centre de nos préoccupations :

Les Plantations de chêne-liège, levée du liège mâle et brûlé et les plantations de châtaigniers préparent les ressources de demain tout en participant à la captation du carbone, autre enjeu majeur.

Toutes ces actions sont possibles grâce aux subventions de la Région, du Département et de Diam-Bouchage, acteurs majeurs que je remercie.

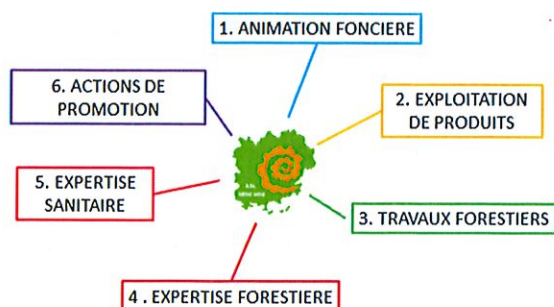
Sous l'égide de Forêt Modèle de Provence, nous étudions la mise en valeur du sous-bois arbustif par la valorisation du pistachier lentisque et de l'arbousier.

En cette trentième année de l'ASL, je suis sûr que les fondateurs Messieurs Henri OTT et Louis VALENTIN seraient heureux de mesurer tout le chemin fait depuis mai 1991, charge aux jeunes générations de poursuivre leur œuvre.

Ainsi, je conclus le rapport moral de l'exercice 2020.

Le rapport moral 2020 est approuvé à l'unanimité.

2. Rapport d'activités 2020 : (détail à retrouver sur le site de l'ASL SV www.suberaievaroise.com rubrique : Documentation/AG 2020)



2.1. ANIMATION FONCIÈRE :

- **3 Coupes de bois groupées** : à la Londe, les Mayons et la Garde Freinet.

⇒ Volonté territoriale de regroupements de propriétaires, pour permettre de mieux mobiliser la ressource, rentabiliser les déplacements des engins, réduire l'impact au niveau paysage, garantir la pérennité des pistes DFCI.

Deux opérations de coupes groupées (impliquant plusieurs privés et des terrains gérés par l'ONF) venant en appui d'une piste DFCI prioritaire ont bénéficié du soutien du Département :

- ✓ Aux Mayons, secteur La Fouquette,
- ✓ Le long de la piste de la Nible à la Garde Freinet.

- **Prospection liège** : levées réalisées sur **11 communes** du Var, de l'Estérel et Pays de Fayence

La prospection a concerné :

- ✓ L'envoi de **153 courriers** auprès des propriétaires privés,
- ✓ La recherche en forêt publique pour proposer une levée commune sur le secteur de Pignans, avec la forêt domaniale gérée par l'ONF

- **Prospection foncière** pour relancer des opérations sylvicoles (suberaie et châtaigneraie principalement) en **Pays de Fayence** : fait l'objet de conventions annuelles avec financement de la CC Pays de Fayence.



Ce volet des missions de l'ASL Suberaie Varoise est le plus important et le plus chronophage. Ce travail d'animation foncière, tant pour l'exploitation de produits forestiers que pour des travaux sylvicoles, est soutenu par les partenaires financiers de toujours de l'ASL, la Région, le Département et la DRAAF PACA sur le fonds Adevbois.



2.2. EXPLOITATION DE PRODUITS :

L'ASL Suberaie Varoise gère l'association **Maures Bois Energie**. En 2020, l'ASL accompagne MBE sur une étude de déménagement de la plateforme actuelle.

La crise Covid a généré une baisse des volumes vendus mais l'exercice comptable est bénéficiaire.

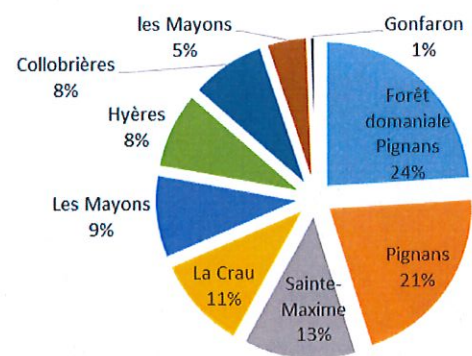
Un total de **89,60 tonnes de liège exploité** :

- 69,60 tonnes chez 32 propriétaires adhérents.
- 22 tonnes en forêt domaniale de Pignans, avec les mêmes ouvriers encadrés par l'ASL Suberaie Varoise.

La nouveauté, pour pallier l'absence de main d'œuvre : l'utilisation de machines à lever le liège Coveless :

<https://www.youtube.com/watch?v=UKKuDpgyjWE>

L'achat de ces machines a été financé par la Région Sud, Diam Bouchage et le Département du Var.



2 122 tonnes de pins (dont 38 % certifiés PEFC) ont été exploités auprès de 14 propriétaires bénéficiaires. 62 stères de bois de chauffage et 50 troncs de châtaigniers ont été vendus pour un usage en charpenterie.

2.3. TRAVAUX FORESTIERS :

64 propriétaires ont bénéficié de travaux, sur 20 communes, pour un coût total HT de 406 374 €.
Part de financement public : 41 %, financement privé 8 %, autofinancements des propriétaires 51%.



Les travaux sont les suivants :

- Plantation de chêne-liège, avec un fort soutien de DIAM-Bouchage en complément de la Région
3 252 chênes-lièges et cormiers, plantés en 2020 sur 6,37 ha
- Mise en régénération de suberaies, (financements divers)
- Nettoyage et remise en état après les incendies de 2017 (financements divers),
- Remise en production avec levée de liège mâle ou brûlé (Département et financement privé)
- Travaux de protection incendie, sylviculture de renfort DFCI près d'ouvrage prioritaire (FEADER)
- Rénovation de châtaigneraie (Région) : nettoyage, élagages, abattages, greffage, plantations avec système d'arrosage, avec l'accompagnement du SPCV.



2.4. EXPERTISE FORESTIERE

- Analyse de la reprise de la végétation après incendie 2017 au Cap Lardier – 95 placettes de mesures sur 200 réalisées pour le Parc National de Port-Cros
- Documents de gestion durable (Plans simples de gestion pour tout propriétaire de plus de 25 ha et Codes de Bonnes Pratiques Sylvicoles sinon)
- Diagnostic de la suberaie pour la Charte Forestière du Territoire des Maures (Syndicat Mixte du Massif des Maures)



2.5. EXPERTISE SANITAIRE

Correspondant-observateur pour le Département Santé des Forêts (DRAAF Sud-est) depuis 2015, 30 jours ont été consacrés à ce volet en 2020.
L'année a été globalement très chaude et très sèche comme en 2019. La forêt dans son ensemble résiste. Une dégradation de l'état des suberaies est néanmoins observée. A noter que les attaques du Bombyx disparate ont été heureusement plus faibles qu'attendues sur les secteurs déjà défoliés en 2019.

Pour rappel, un bilan annuel détaillé est produit au niveau départemental et consultable au lien suivant :

https://draaf.paca.agriculture.gouv.fr/IMG/pdf/Bilan_2020_du_83_cle461a31.pdf

2.6. ACTIONS DE PROMOTION

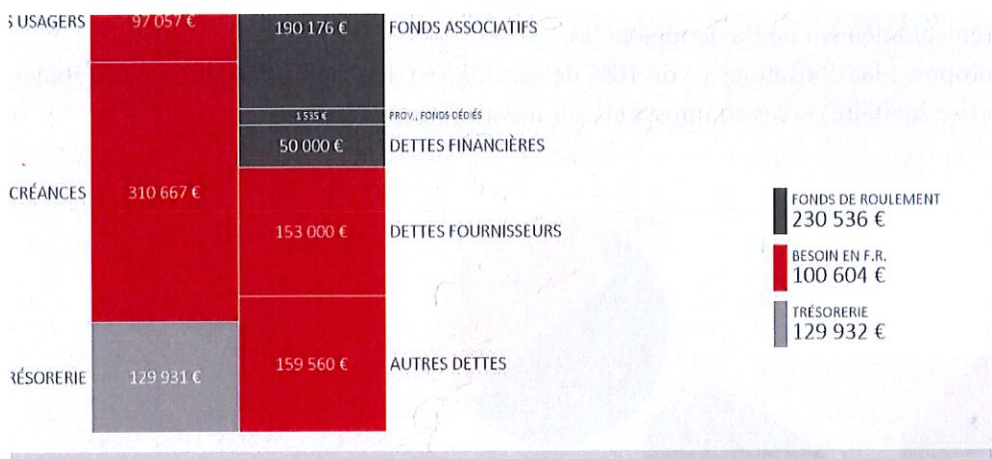
Les plantations de chêne-liège chez 5 de nos adhérents ont permis de mobiliser de nombreux médias qui ont ainsi diffusé des informations sur les actions de l'ASL et de ses partenaires : Télé Var Azur, La Provence, Var-

Enfin en 2020, malgré un contexte très difficile, 4 Conseils Syndicaux ont pu être tenus, ainsi que 4 réunions du Bureau. A ce jour l'ASL compte 298 adhérents pour 15 037 ha de forêt en gestion, avec 37 nouvelles adhésions pour 862 ha en 2020.

Le rapport d'activités 2020 est approuvé à l'unanimité.

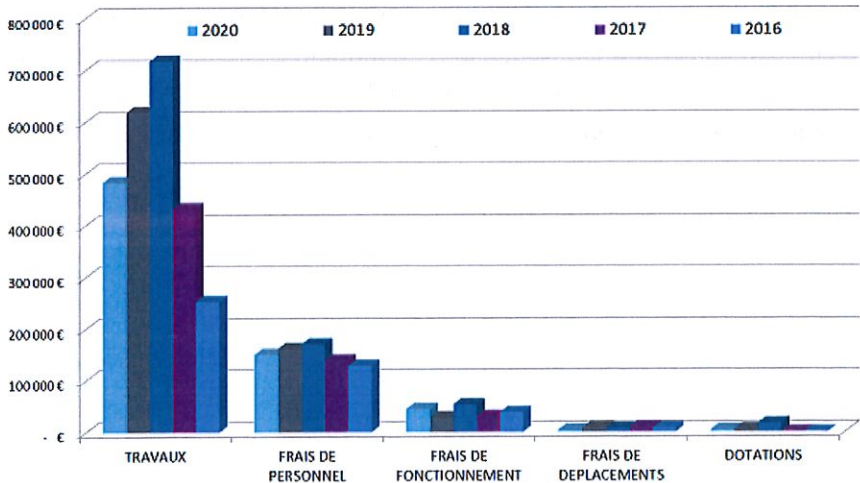
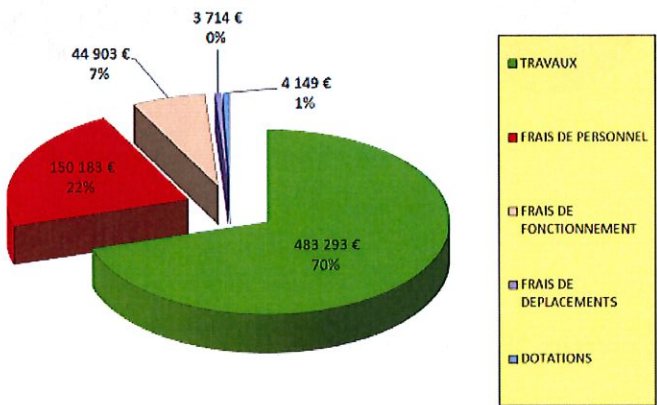
3. RAPPORT FINANCIERS 2020

Bernard Coron, Expert-comptable du cabinet Axiome salue l'assemblée et explique les différents postes au bilan.



Le Conseil Syndical, en période Covid, a opté pour un prêt garanti par l'Etat de 50 000 € et des reports de charges sociales (MSA).

Compte de résultat :
Répartition des 686 255 € de charges d'exploitation :

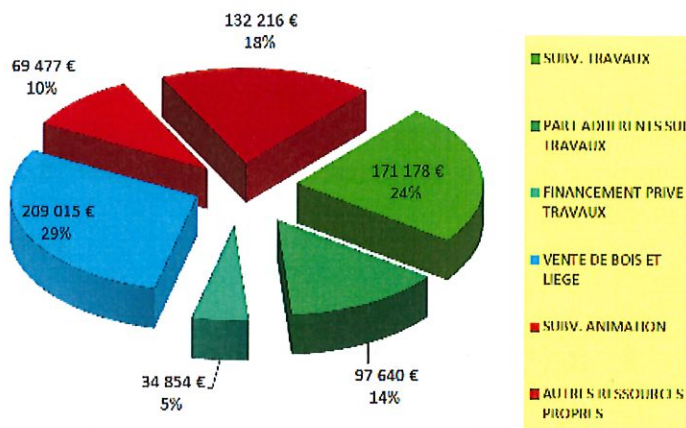


Evolution des postes de dépenses :

Les travaux sont en baisse après deux années importantes liées aux répercussions post-incendies de 2017 (plus de 2 000 ha dans les Maures) : exploitation des bois brûlés, grands travaux de gommage paysager.

Compte de résultat :

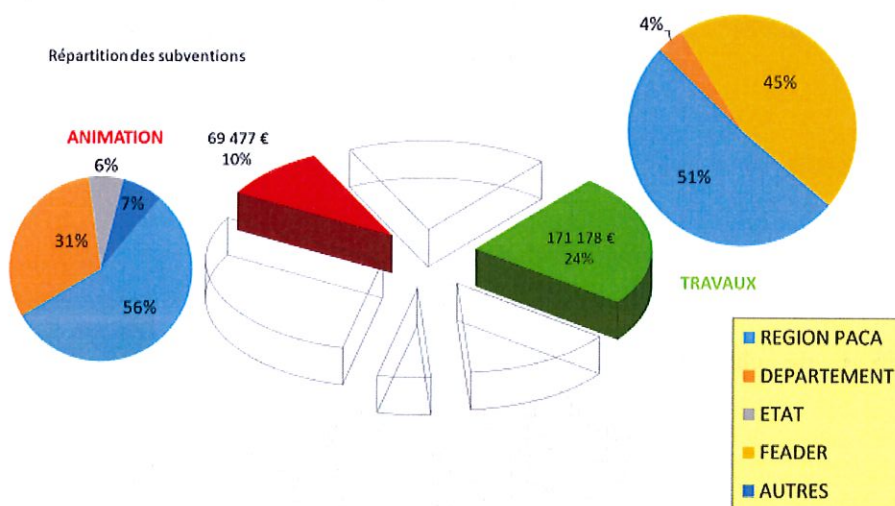
Répartition des 714 380 € de produits d'exploitation



Le financement privé est lié aux compensations au défrichement et au soutien financier de DIAM-Bouchage sur les plantations chêne-liège (en complément de l'aide régionale).

Dans les autres ressources propres : les cotisations (< de 10% de ces 132K€), les prestations de service (études, documents de gestion, expertise sanitaire) et les commissions sur travaux et ventes.

Répartition des subventions



L'exercice 2020 est positif de 5 013 €.

Rapport de Caroline Oundjian, Commissaire aux comptes :

Mme Oundjian salue les membres présents, précise que sa mission est la certification des comptes de l'ASL SV, mission légale qui lui a été confiée en 2018 en Assemblée Générale et se terminera en 2023. Elle travaille en bonne coopération avec Axiome, Bernard Coron, et assiste aux Conseils Syndicaux.

Elle salue la bonne gestion de l'ASL pendant l'absence de son Président arrêté plusieurs mois pour maladie.

Les comptes de l'ASL SV:

(extrait du Rapport disponible en totalité sur le site internet de l'ASL SV)

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'Association Syndicale Libre SUBERAIE VAROISE relatifs à l'exercice clos le 31 Décembre 2020, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Ces comptes ont été arrêtés par le Conseil Syndical du 18 Mai 2021, par voie de consultation en visio-conférence sur la base des éléments disponibles à cette date dans un contexte évolutif de crise sanitaire liée au Covid-19.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Le Président remercie les intervenants et procède aux votes :

Les rapports financiers sont votés à l'unanimité.

L'affectation du résultat en report à nouveau est votée à l'unanimité.

Il est donné quitus au Conseil Syndical pour l'exercice 2020 à l'unanimité.

4. Présentation du programme d'activités prévisionnel 2021 et budget associé

Les mêmes actions présentées au bilan 2020 sont engagées dans la continuité en 2021 :

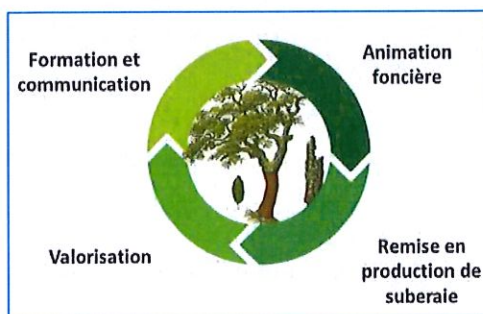
- Animation foncière,
- Exploitation des produits,
- Travaux forestiers,
- Expertises forestières et sanitaires,
- Actions de communication

En focus particulier :

ELABORATION D'UNE STRATEGIE LIEGE

➤ Déclinée dans le Var :

Un courrier commun prévenant le risque de levées sauvages ou d'opérateurs peu scrupuleux a été écrit aux maires et aux propriétaires privés, grâce à la bonne collaboration de l'ONF, de Fransylva, des COFOR et du SMMM.



Une étude a été lancée par le Centre Scientifique et Technique du Bâtiment pour tester les capacités thermiques du liège broyé, avec Fibois Sud et les COFOR83.

➤ Déclinée au national :

En réunissant l'Institut Méditerranéen du Liège, la coopérative corse Silvacoop, l'ASL de la Suberaie Catalane et Diam-Bouchage. Objectifs :

- ✓ Former des leveurs avec l'entreprise SERPE et avec les machines,
- ✓ Représentation politique
- ✓ Communication.



ESSAI DE SCIAGE DU CHENE-LIEGE en collaboration avec Forêt Modèle de Provence (FMP)

D'autres actions sont en cours avec FMP : valorisation de l'arbousier, du pistachier, participation au Week-end du chêne-liège,...



ETUDE SUR LES PLANTATIONS DE CHATAIGNIERS réalisées depuis 2016

Actions de « **SENSIBILISATION DES PROPRIETAIRES A L'EXPLOITATION DES PRODUITS** » en partenariat avec le Centre National de la Propriété Forestière et financées par le FEADER.

Plusieurs démonstrations de levée de liège sont prévues dans ce cadre cet été.



Enfin, Gisela Santos Matos se forme pour devenir également Correspondante-Observatrice au Département Santé des Forêts.

Le budget prévisionnel 2021 associé est le suivant :

CHARGES	PREVI 2021 CS 18/5/21	2020	2019	2018	PRODUITS	PREVI 2021 CS 18/5/21	2020	2019	2018
ACHATS pour l'animation	9 400	18 885	31 870	6 938	VENTES	210 900	209 016	163 185	393 415
ACHATS de produits forestiers	88 000	65 092	71 755	85 107	PRESTATION DE SERVICE & PSG	73 308	77 787	79 323	71 694
TRAVAUX	406 374	419 241	517 474	650 820	AUTOFINANCEMENT TRAVAUX ADHERENTS	116 143	108 068	279 420	308 929
					TOTAL FINANCEMENT TRAVAUX	207 815	206 347	209 638	79 618
					Europe	68 065	76 748	80 424	17 000
					Région	54 705	87 747	81 937	62 002
SERVICES EXTERIEURS	14 330	9 730	12 514	12 527	Département	20 956	6 741	22 858	616
REMUNERATIONS D'INTERMEDIAIRES	14 550	13 074	12 767	14 317	Autre (compensation défrichement,...)	64 087	35 111	24 419	
					TOTAL SUBVENTIONS d'animation	72 500	64 500	55 500	97 838
Déplacements	5 600	3 623	6 431	6 114	Région	45 000	38 500	28 000	40 000
Téléphone & Poste	2 081	2 234	1 778	1 698	Département	15 500	21 700	19 800	15 500
SALAIRES et traitement	119 556	109 584	117 659	118 506	DRAAF	8 000	4 300	5 700	15 000
COTIS. SOCIALES	47 822	38 495	43 258	50 345	Autre	0	0	2 000	27 338
Autres charges	1 237	24 546	5 361	16 689	COTISATIONS	18 644	18 376	23 218	20 035
Amortissements	2 359	2 614	1 540	1306	Autres produits	12 000	20 802	4 671	2 293
Total	711 310	710 077	822 407	964 368	Total	711 310	715 090	814 954	973 824
					BALANCE	0	5 013	-7 453	9 456

Le programme d'actions et le budget prévisionnels 2021 sont approuvés à l'unanimité.

5. PARTITIONS SONORES EN PLAINE DES MAURES avec l'aimable participation de Dominique Guicheteau, directeur scientifique de la RNN Plaine des Maures

La Fondation d'entreprise du golf de Vidauban pour l'environnement pour laquelle travaille Catherine Fournil (secrétaire au bureau de l'ASL) fait intervenir le Museum d'histoire naturelle de Paris sur sa propriété dans la plaine des Maures depuis des années. Elle a ainsi soutenu la création de 2 CD appelés « Partitions sonores en plaine des Maures » dans lesquels Fernand Deroussen a enregistré des ambiances naturelles et plus de 80 sons d'animaux divers.



17 de ces sons d'animaux ont été choisis et diffusés aux participants de l'AG, occasion de discuter des enjeux liés à la préservation des habitats de ces espèces rares ou communes :

- Oiseaux : Engoulevent d'Europe / Epervier d'Europe / Fauvette orphée / Grive draine / Guêpier d'Europe / Huppe fasciée / Pie grièche méridionale,
- Crapaud calamite / Rainette méridionale,
- Mammifères : Ecureuil roux / Sanglier d'Europe / Chevreuil européen,
- Insectes : Courtilière des vignes / Dectinelle splendide / Grande sauterelle verte / Grillon champêtre / Cigale grise.

6. Certification de gestion durable PEFC, Marie De Guisa, animatrice de PEFC PACA

Chloé Monta explique que cette garantie de gestion durable entre peu à peu dans les critères de sélection des projets de travaux forestiers pour les financeurs publics.

L'ASL Suberaie Varoise a donc pour projet de proposer une adhésion globale de toute la surface gérée par l'ASL à PEFC, charge pour son équipe de veiller alors à ce que les travaux menés chez les adhérents soient conformes avec les cahiers des charges des standards PEFC.

Cela implique :

- le respect de mesures de bon sens au niveau des travaux de débroussaillage, coupe de bois et exploitation du liège ; mesures déjà exigées de l'ASL aux entreprises prestataires.
- D'avoir des documents de gestion durables pour toute propriété de surface supérieure à 10ha (CBPS ou PSG).
- De prévoir une révision des montants de cotisations, intégrant ce coût (à ce jour de 0,13 €/ha/an).

Bernard Pichaud, Vice-Président de l'ASL et gérant du Groupement forestier de la Fouquette, propriété de 122 ha aux Mayons, apporte ensuite son témoignage sur l'impact de la certification PEFC pour sa propriété depuis près de 10 ans.

Marie de Guisa, animatrice de PEFC PACA, présente enfin le dispositif, voir diaporama en annexe.

A l'issue de ces présentations et des discussions avec les participants, le Président remercie l'ensemble des personnes présentes et clôt la rencontre à 17h.

Fait au Luc, le 15 novembre 2021,

Le Président de l'ASL Suberaie Varoise
Claude Audibert

ASL Suberaie Varoise
"Pôle Forêt"
Quartier Précoumin- Rte de Toulon
83340 LE LUC
Tél. 04 94 73 57 92

